

## Comment maîtriser *Cryptoblabes gnidiella* dans les vignes ?

Vigne

15.04.2019



Dégâts de *Cryptoblabes*. Photo Cyril Cassarini, Chambre d'Agriculture du Gard.

***Cryptoblabes gnidiella* se développe dans les vignobles du sud. Affirm et Proclaim sont autorisés pour contrôler ce ravageur.**

### **Cryptoblabes, un ravageur très préoccupant en 2018**

Encore inconnu des vignerons il y a quelques années, *Cryptoblabes gnidiella* est devenu en quelques années un ravageur préoccupant dans les vignobles de l'arc méditerranéen. Observé pour la première fois en France en 1999, il est problématique depuis 4 à 5 campagnes avec des dégâts conséquents en 2018 dans les zones proches du littoral des départements du pourtour méditerranéen (des Pyrénées Orientales au Var) où les pertes de récolte ont pu dépasser les 50 %.

« *Cryptoblabes gnidiella* s'attaque aux baies contenant du sucre. Sa présence et ses dégâts sont perceptibles à partir de mi-juillet jusqu'aux vendanges » explique Aurélie Bogers, expert technique insecticides chez Syngenta. « Compte tenu de sa spécificité et de sa période d'activité tardive en saison, ce ravageur n'est pas entièrement maîtrisé par les applications insecticides visant eudémis et cochylis et par la confusion sexuelle qui est également spécifique à [eudémis](#) ou [cochylis](#). »

# Intervenir en situation à risque à partir de début véraison

Pour limiter le développement de *Cryptoblabes*, la lutte doit donc être spécifique à partir du début véraison. « *Une lutte spécifique contre *Cryptoblabes gnidiella* doit être envisagée si 3 facteurs sont réunis* », remarque Jean Litoux, ingénieur conseil culture chez Syngenta dans les vignobles du sud-est : « *la présence du ravageur observée par piégeage, les dégâts constatés l'année précédente et l'atteinte du stade début véraison* ».

En 2019, compte tenu de la présence de *Cryptoblabes* en 2018 dans de nombreuses situations et d'un hiver doux, la vigilance sera de rigueur. « *Cryptoblabes est en effet sensible au gel, précise Jean Litoux, et les hivers rigoureux peuvent enrayer son développement. Le profil de l'hiver 2018/2019 incite à la surveillance de ce nouveau ravageur* ».

De nouvelles menaces pèsent sur les vignobles comme l'apparition de nouvelles tordeuses telles que *Cryptoblabes gnidiella* ou encore la maladie de Pierce, transmise par des cicadelles. Pour en savoir plus sur ces ravageurs émergents (sans oublier les principaux) [consulter notre guide](#).

## Affirm et Proclaim, des solutions insecticides avec un profil favorable

Les spécialités insecticides Affirm et Proclaim, spécifiques des vers de grappe sont désormais utilisables contre *Cryptoblabes gnidiella*. Pour lutter contre ce nouveau ravageur [Affirm](#) et [Proclaim](#) présentent plusieurs avantages :

- simple à positionner avec une efficacité qui permet une large fenêtre d'application
- une persistance d'action de 21 jours, une action de choc de 14 jours
- un délai avant récolte de 7 jours
- un profil favorable (classé NFT sur typhlodromes) fait d'Affirm / Proclaim, un allié idéal de la confusion sexuelle
- un nombre d'applications maximum de 3 par an qui permet de lutter à la fois contre les vers de grappe (eudémis et cochylis) puis contre *Cryptoblabes gnidiella*

Pour une efficacité optimale, Syngenta recommande de viser soigneusement les grappes (les dégâts commencent au cœur des grappes) en réalisant des traitements face par face.

### Produits:

AFFIRM

PROCLAIM

### Cibles:

Tordeuse de la grappe cochylis

Tordeuse de la grappe eudémis